

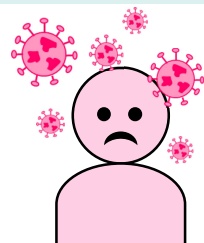
Effectuer un test COVID

1

Quand ?

À partir de 6 ans

En cas de symptômes ou de contact avec une personne testée positive, de notification de l'application SwissCovid ou sur prescription médicale.



Sans symptômes et sans contact avec une personne testée positive.

2

Quoi et où ?

Test PCR ou test rapide

Dans les centres de tests, les pharmacies, les cabinets médicaux ou les hôpitaux

Test individuel

Test PCR (salivaire ou nasal) ou test rapide dans les centres de test ou les pharmacies

Test au travail

PCR salivaires réguliers ou tests rapides (aussi dans les établissements de formation, de santé et les associations)

par du personnel spécifiquement formé

par du personnel spécifiquement formé

soi-même ou par du personnel spécifiquement formé

3

Coûts ?



Test gratuit

Pris en charge par la Confédération



! Test payant !

PAS de prise en charge par la Confédération¹



Test gratuit

Pris en charge par la Confédération



4

Résultat, et ensuite ?

Positif



Isolation

Négatif

Raison du test

Symptômes



bis 24h symptom-frei

Continuer d'observer les règles d'hygiène et de conduite

Contact avec une personne testée positive

(Poursuite de la) quarantaine selon instructions

Positif

Confirmation par test PCR (gratuit)



Isolation

Négatif

Continuer d'observer les règles d'hygiène et de conduite

Continuer d'observer les règles d'hygiène et de conduite

Positif

Confirmation par test PCR (gratuit)

Continuer d'observer les règles d'hygiène et de conduite



Isolation

5

Certificat COVID ?



Non³

Non³

Oui²

Non³

¹ **Exceptions** : dans les cas suivants, les coûts des tests sont néanmoins pris en charge par la Confédération : enfants de moins de 16 ans, personnes pouvant attester qu'elles ne peuvent ni subir le frottis nasopharyngé ni être vaccinées, et personnes qui n'ont pas été complètement vaccinées

² **Attention** : concernant les tests répétés, le canton détermine les possibilités de délivrer un certificat

³ En cas de **test PCR positif**, un **certificat COVID pour personnes guéries** est délivré, valable à partir du 11e jour suivant le test

Informations complémentaires sur les tests : scannez le code QR



Informations sur la vaccination : scannez le code QR



Informations sur le salaire pendant l'isolement et la quarantaine : scannez le code QR

